

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres du Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre, tenue en virtuel sur la plateforme Zoom, le 10 novembre 2021.

Membres présents

Nour E. Benakezouh	Etienne Dumais-Roy	Nathalie Rolland
Marie-Ève Blackburn	Karine Gravel	Jacques Sauvageau
Julie Witty Chagnon	Lysa-Marie Hontay	Anouck Senécal
Diane Côté	Sylvie Laramée	Karah Stanworth-Belleville
Delia Cozariuc	Roxanne Léonard	Jackie Tardif
Fannie Dagenais	Joanie Pietracupa	Caroline Trudeau
Andrée-Ann Dufour Bouchard	Andréanne Poutré	Elsa Vilarinho

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

À 18h35, la présidente, Fannie Dagenais, souhaite la bienvenue aux participant.e.s.

La présidente propose Roxanne Léonard comme secrétaire de l'assemblée. Elle est appuyée par Nathalie Rolland. Elle constate ensuite le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Fannie Dagenais présente l'ordre du jour à l'assemblée. Sur proposition d'Elsa Vilarinho, appuyée par Etienne Dumais-Roy, l'ordre du jour est adopté tel que lu.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 novembre 2020

Fannie Dagenais interroge les membres présents l'année dernière sur la conformité du procès-verbal de la précédente assemblée générale annuelle.

Jackie Tardif propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 24 novembre 2020. Elle est appuyée par Jacques Sauvageau.

4. Présentation du rapport financier audité 2020-2021

Fannie Dagenais invite Sébastien Vandal, CPA CA, associé de la firme APSV comptables professionnels agréés Inc., qui a agi à titre d'auditeur pour l'année 2020-2021, à présenter le rapport financier.

5. Nomination de l'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 août 2022

Les administrateur.trice.s expriment leur satisfaction envers les services d'APSV comptables professionnels agréés Inc. et suggèrent de nommer la firme pour agir à titre d'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 août 2022. Il.elle.s précisent que la firme connaît très bien les OBNL puisque la majorité de leurs clients sont des OBNL.

Sur proposition de Jacques Sauvageau, appuyée par Anouck Sénécal, le mandat d'audit des états financiers d'ÉquiLibre au 31 août 2022 est octroyé à la firme APSV comptables professionnels agréés Inc.

6. Présentation du bilan des activités 2020-2021

Fannie Dagenais invite Roxanne Léonard à prendre la parole.

Roxanne Léonard félicite chaudement tous les membres de l'équipe pour leur excellent travail et remercie les administrateur.trice.s pour leur précieux soutien ainsi que les bénévoles et partenaires pour leur contribution aux projets d'ÉquiLibre. Elle invite ensuite Andrée-Ann Dufour Bouchard, Andréanne Poutré et Karah Stanworth-Belleville à présenter les retombées des projets sur lesquels elles ont travaillé au cours de la dernière année.

Fannie Dagenais, au nom de tout le conseil d'administration, félicite la directrice et son équipe pour tout le travail réalisé cette année.

7. Ratification des actes des administrateur.trice.s pour l'exercice 2020-2021

Fannie Dagenais propose que l'assemblée générale ratifie les actes posés par le conseil d'administration au cours de l'année financière se terminant le 31 août 2021. La proposition est appuyée par Diane Côté et secondée par Andrée-Ann Dufour Bouchard.

8. Élection au conseil d'administration

Fannie Dagenais invite Jackie Tardif, présidente d'élection, à présenter ce point de l'ordre du jour.

Il y a quatre postes en élection. Les mandats de Fannie Dagenais, Nathalie Rolland, Jacques Sauvageau et Anouck Sénécal arrivent à échéance. Les quatre administrateur.trice.s souhaitent renouveler leur mandat. Nous avons également reçu la candidature de Nour E. Benakezouh.

Le vote a eu lieu de façon électronique avant l'assemblée générale annuelle. Jackie Tardif annonce les administrateur.trice.s élu.e.s : Fannie Dagenais, Nathalie Rolland, Jacques Sauvageau et Anouck Sénécal. Elle les félicite et remercie Nour E. Benakezouh d'avoir soumis sa candidature et l'invite à s'impliquer autrement auprès de l'organisme s'il le souhaite.

Elle remet ensuite la présidence de l'assemblée à Fannie Dagenais.

9. Fin de l'assemblée

Fannie Dagenais conclut en félicitant à son tour les administrateur.trice.s élu.e.s et en remerciant de nouveau les employé.e.s, bénévoles, partenaires et les administrateur.trice.s. Elle clôt l'assemblée générale annuelle 2020 à 19h58.

Procès-verbal rédigé par Roxanne Léonard.

Secrétaire d'ÉquiLibre
Procès-verbal adopté le 30 novembre 2022